

## **projet de construction aux Fiches Nord neuf bâtiments pour 185 logements**

**A proximité du m2 et de l'autoroute, un projet de construction de neuf bâtiments ainsi que des surfaces d'activité et une crèche de 44 places a été approuvé par la Municipalité. La majorité des 185 logements seront à loyer régulé ou subventionné. Le chantier, dernière étape du développement du quartier des Fiches qui comprendra plus de 650 logements, débutera à l'été 2016.**

Le secteur nord-est de la parcelle n°7309, au chemin de Bérée 28-30-32, fait partie des terrains inventoriés dans le cadre du programme « Création de 3000 nouveaux logements à Lausanne », adopté par la Ville en 2005. Propriété de La Ligue pour la Lecture de la Bible, il est mis à disposition de la Ville de Lausanne en droit distinct et permanent de superficie. Par ce préavis, la Municipalité propose d'accorder un sous-droit de superficie à la Société immobilière lausannoise pour le logement (SILL).

Situé à proximité de la station « Fourmi » du métro m2, le projet de neuf bâtiments comprend 185 logements, des surfaces d'activités, une crèche de 44 places ainsi qu'un parking souterrain de 114 places et quatorze places extérieures. Le bâtiment A, jouxtant l'autoroute, intègre des surfaces d'activités et quinze logements destinés à la collocation estudiantine (orientés au sud). Les sept bâtiments B1 à B4, C, D et E totalisent 88 logements mixtes, allant du logement subventionné au marché libre en passant par appartements à loyer contrôlé.

La Municipalité a par ailleurs demandé au maître d'ouvrage de viser un standard environnemental conforme à la « Société à 2000 Watts » et d'intégrer le respect des critères de développement durable selon la méthode SméO développée conjointement par la Ville et le Canton de Vaud.

Ce terrain a fait l'objet d'un plan partiel d'affectation intitulé « Bérée 2 », en vigueur depuis le 4 février 2014. Un concours d'architecture a été lancé par la SILL en juin 2013. Sur les douze dossiers reçus, le jury a désigné à l'unanimité le projet « MAIOUGI » du bureau Ferrari Architectes.

La direction du logement et de la sécurité publique  
La direction de l'enfance, de la jeunesse  
et de la cohésion sociale

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec**

- **Grégoire Junod, directeur du logement et de la sécurité publique, 021 315 42 00**
- **Oscar Tosato, conseiller municipal, direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, 021 315 62 00**

*Le préavis n° 2016/07 se trouve sur internet à l'adresse : [www.lausanne.ch/preavis](http://www.lausanne.ch/preavis)*

Lausanne, le 12 février 2016